

**TABLEAU B (extrait).**

*Dépenses du Service local pour l'Exercice 1871.*

Nos des Subdiv.	NATURE DES DEPENSES.	CRÉDITS ALLOUÉS.
<b>CHAPITRE 1<sup>er</sup>. — PERSONNEL.</b>		
<b>Art 1<sup>er</sup> — Solde et accessoires.</b>		
1	Direction des Affaires indigènes et Résidences.....	7,500 »
2	Reine des Iles de la Société et Chefs des Iles Marquises.....	27,000 »
3	Enregistrement, contributions directes et poste.....	8,100 »
4	Ponts et chaussées.....	13,350 »
5	Police.....	4,820 »
6	Instruction publique.....	39,070 93
7	Imprimerie et reliure.....	14,828
8	Prison.....	2,100 »
9	Port.....	15,460 »
10	Divers agents.....	24,960 »
11	Dépenses accessoires.....	20,000 »
		177,188 93
	<i>A déduire le 45<sup>e</sup> pour le produit présumé des retenues d'hôpital et les incomplets.</i>	3,870 86
	<b>TOTAL de l'article 1<sup>er</sup> (somme ronde)...</b>	173,000 »
<b>Article 2. — Hôpitaux.</b>		
	15 Officiers ou traités comme tels, donnant 5,475 journées, dont le 25 <sup>e</sup> est de 219 journées à 12 fr. 41 c.....	2,717 79
	18 Sous-officiers ou agents traités comme tels, donnant 6,570 journées, dont le 25 <sup>e</sup> est de 263 journées à 10 fr. 41 c.....	2,737 83
	2 Lits d'indigents, 730 journées à 4 fr. 50 c.....	3,285 »
	Frais de sépulture.....	250 »
	Traitement des prisonniers : la moyenne des détenus est de 40 par an, ce qui donne pour l'année 14,600 journées, dont le 25 <sup>e</sup> est de 584 journées à 4 fr. 50 c.....	2,628 »
		11,618 62
	<b>TOTAL de l'article 2 (somme ronde)....</b>	11,620 »
<b>Article 3. — Vivres.</b>		
	33 rationnaires donnant pour l'année 12,045 jour- nées à 1 fr. 26 c. l'une.....	15,176 70
	Rations à délivrer exceptionnellement sur ordres du Commandant Commissaire de la République..	1,200 »
	40 détenus dans la prison de Papeete, donnant pour l'année (déduction faite des 584 journées présu- mées d'hôpital) un total de 14,016 rations à 80 c.	11,212 80
		27,589 50
	<b>TOTAL de l'article 3 (somme ronde)...</b>	27,590 »
	<b>Article 4. — Dépenses des Exercices clos....</b>	mémoire.